

Guide de l'arbitrage à l'international

Version 1.1

28 Septembre 2018

Ce guide a pour objet de décrire les différentes activités liées à l'arbitrage au niveau international. Les sujets couverts sont :

- L'agrément FIDE des arbitres fédéraux (licence FIDE)
- L'octroi de normes d'arbitres de la FIDE
- Les demandes de titres et catégories d'arbitres de la FIDE
- L'arbitrage de championnats officiels à l'étranger

Il s'agit avant tout de faciliter la compréhension des attentes de la FIDE, de la FFE et/ou de la DNA et d'expliquer aux arbitres concernés comment ils doivent traiter chacun de ces sujets. Les arbitres fédéraux doivent donc s'y référer pour toute procédure les concernant dans les domaines listés ci-dessus. En cas de doute, il est bien entendu recommandé de consulter la [DNA](#).

Sommaire

1. Agrément FIDE – Acquiescement de la licence	3
1.1. Eligibilité.....	3
1.2. Montant des droits	3
1.3. Procédure.....	3
1.3.a E-mail de demande d'agrément FIDE	4
1.3.b Paiement du montant de la licence	4
2. Norme d'arbitres FIDE ou international.....	5
2.1. Norme théorique d'arbitre FIDE	5
2.2. Normes d'arbitre en tournoi.....	5
2.2.a Eligibilité.....	5
2.2.b Qui rédige une norme ?	5
2.2.c Quand demander une norme d'arbitre ?.....	6
2.2.d Comment évaluer un candidat à la norme ?.....	6
2.2.e Remplir les documents, en pratique.....	7
2.2.f Que faire en fin de tournoi ?.....	9
3. Dossiers de demande de titre international	10
3.1. Formulaire FA2/IA2.....	10
3.2. Comment sélectionner ses normes pour un dossier valable ?	11
3.2.a Quel que soit le titre	11
3.2.b Pour le titre d'Arbitre FIDE.....	12
3.2.c Pour le titre d'Arbitre International.....	12
3.3. Procédure de dépôt de dossier.....	12
3.4. Paiement des droits à la FIDE.....	13
3.4.a La demande de titre	13
3.4.b Le changement de niveau de licence	13
4. Changement de catégorie d'arbitre auprès de la FIDE	14
4.1. Explication des catégories.....	14
4.1.a Catégorie D.....	14
4.1.b Catégorie C.....	14
4.1.c Catégorie B.....	14
4.1.d Catégorie A.....	14
4.2. Procédure.....	15
5. Arbitrage de compétitions officielles à l'étranger	16

1. Agrément FIDE – Acquiescement de la licence

Afin d'être autorisé à arbitrer dans les tournois internationaux homologués par la FIDE, un arbitre fédéral, quel que soit son titre FFE ou FIDE, doit s'acquiescer d'un droit auprès de la FIDE : c'est ce que l'on appelle la licence FIDE pour les arbitres.

Ce droit est dû une seule fois, à vie, pour peu que l'arbitre concerné reste actif au niveau international. Chaque arbitre listé dans le rapport technique d'un tournoi homologué par la FIDE doit être licencié FIDE.

Être licencié auprès de la FIDE ne dispense pas les arbitres fédéraux de leurs obligations administratives auprès de la FFE.

Note : Il est indispensable d'anticiper l'agrément FIDE des arbitres qui officient en tournois homologués FIDE. En effet, sur le site fédéral, lorsqu'un organisateur demande l'homologation d'un tournoi FIDE, seuls les arbitres licenciés FIDE sont disponibles.

1.1. Eligibilité

Tout arbitre fédéral d'open (AFO) ou arbitre fédéral élite (AFE) est éligible à la prise de licence FIDE.

En principe, la FFE ne transmet pas de demande de licence à la FIDE pour les arbitres fédéraux jeunes (AFJ) et les arbitres fédéraux de club (AFC), car ce n'est pas pertinent dans leur cursus et leur nombre est très important. Néanmoins, s'il est nécessaire de répondre à un besoin spécifique, une demande spéciale préalable peut être adressée à la DNA qui décidera de la suite à donner (demande d'agrément ou non).

1.2. Montant des droits

Le montant des droits dépend du titre et de la catégorie de l'arbitre.

Au 1^{er} septembre 2018, les montants sont les suivants :

Arbitres de catégorie A	AI uniquement	300 €
Arbitres de catégorie B	AI uniquement	200 €
Arbitres de catégorie C	AI	160 €
	AF	120 €
Arbitres de catégorie D	AI	100 €
	AF	80 €
Arbitres fédéraux	Sans titre de la FIDE	20 €

1.3. Procédure

La demande d'agrément FIDE pour un arbitre se présente en 2 étapes :

1. L'envoi d'un email de demande d'agrément au directeur des titres de la DNA
2. Le paiement du montant de la licence, selon le tarif ci-dessus

Ensuite, la FFE transmet les demandes à la FIDE mensuellement ou bimestriellement selon les demandes reçues.

ATTENTION : anticipez votre demande d'agrément – les nouvelles demandes d'agrément devront parvenir à la FFE au moins 2 mois avant la compétition à arbitrer.

1.3.a E-mail de demande d'agrément FIDE

Les arbitres sollicitant l'agrément FIDE doivent adresser un e-mail, avec pour objet « Agrément FIDE » suivi du nom de l'arbitre concerné, au Directeur des Titres de la DNA :

titres-dna@ffechecs.fr

Avec les éléments utiles à l'identification de l'arbitre concerné (nom, prénom, titre FFE, code FFE, FIN) et une photo d'identité, nommée selon le format <Nom>-<FIN>.jpg

Par exemple :

To: titres-dna@ffechecs.fr

Cc:

Bcc:

Subject: Agrément FIDE Garry Kasparov

From:

Message Size: 210 KB

Bonjour,

Je souhaite obtenir l'agrément FIDE en tant qu'arbitre.

Nom : KASPAROV
Prénom : Garry
Titre fédéral : AFO
Code FFE : L04629
FIN : 4100018

Vous trouverez ci-joint ma photo d'identité pour la licence.



Kasparov-4100018.jpg
201 KB

Je procède ce jour à un virement bancaire de 20 € pour l'acquiescement de ce montant.]

Référence :	36548		
Code FFE :	L04629	Licence :	N
Nom :	KASPAROV		
Prénom :	Garry		
Fédération :	Russie	Titre :	Grand Maître
Sexe :	Masculin	Né le :	13/04/1963
Catégorie :	Senior Plus		
Elo :	2812	F	
Rapide :	2783	F	
Blitz :	2801	F	
Fide ID :	04100018		
Club :	Clichy-Echecs-92		
Ligue :	IDF		



Photo d'identité au format jpg, nommée **Kasparov-4100018.jpg**

Le fichier devra contenir uniquement la photo d'identité directement cadrée à la taille de la photo d'identité (pas un scan de carte d'identité ou une page A4 entière avec photo au milieu par exemple).

1.3.b Paiement du montant de la licence

Le paiement de la licence peut s'effectuer de 2 manières :

- Soit par virement bancaire (pour les détails, prendre contact avec Laetitia Chollet laetitia.chollet@echecs.asso.fr)
- Soit par chèque à l'ordre de la FFE, adressé au siège fédéral, à l'attention de Laetitia Chollet, avec toutes informations utiles pour identifier le paiement (demande d'agrément, nom).

Dans les 2 cas, il est primordial de bien identifier le paiement, pour faciliter la gestion comptable.

Pour une nouvelle demande de licence d'un arbitre fédéral (non titré FIDE), compter quelques jours une fois le paiement reçu, avant que l'arbitre ne soit visible dans la liste des arbitres agréés FIDE (mise à jour hebdomadaire, après réception du paiement).

Pour les autres cas impliquant des paiements auprès de la FIDE, voir directement les sections correspondantes ([Demandes de titres internationaux](#) et [Changement de catégorie auprès de la FIDE](#)).

2. Norme d'arbitre FIDE ou international

Le cursus FIDE est basé sur l'obtention de normes d'arbitre. Il existe 2 types de normes :

- Norme théorique d'Arbitre FIDE, obtenue par succès à l'examen lors du stage FIDE
- Norme pratique d'Arbitre (FIDE ou International), obtenue en tournoi

2.1. Norme théorique d'arbitre FIDE

Tout AFO de niveau 2 licencié auprès de la FIDE peut s'inscrire à un stage FIDE.

Ce stage inclut un examen théorique auquel le candidat doit obtenir un résultat d'au moins 80% pour valider une norme d'Arbitre FIDE.

L'obtention d'une norme théorique par le biais d'un stage FIDE est obligatoire pour pouvoir déposer un dossier de candidature au titre d'Arbitre FIDE.

Il n'y a pas de formalité particulière à accomplir une fois la norme obtenue. Il faudra simplement donner les références au stage où l'examen a été réussi, dans le formulaire de demande de titre (FA2).

Pour les détails concernant les modalités pratiques et le contenu d'un stage FIDE, [consulter le guide de la formation des arbitres](#).

2.2. Normes d'arbitre en tournoi

2.2.a Eligibilité

L'enseignement des sujets internationaux dans le cursus d'arbitre fédéral étant à présent couvert exclusivement par le stage FIDE (et non plus par un stage fédéral préliminaire), tout AFO de niveau 2 ayant préalablement validé une norme théorique lors d'un stage FIDE est autorisé à demander une norme d'Arbitre FIDE en tournoi, pour peu que le tournoi s'y prête.

Tout Arbitre FIDE est autorisé à demander une norme d'Arbitre International en tournoi, pour peu que le tournoi s'y prête.

2.2.b Qui rédige une norme ?

Seuls les Arbitres FIDE ou Arbitres Internationaux sont habilités à rédiger des normes d'arbitre. A défaut, si l'organisateur du tournoi détient le titre d'Organisateur International, il peut accomplir également cette tâche. Autrement, c'est la DNA au travers de son Directeur des Titres qui s'en charge.

Le rédacteur de la norme va donc dépendre du contexte. Voici les cas qui peuvent se produire :

1. La norme est pour l'arbitre principal :
 - a. Si l'organisateur est OI, c'est lui qui signera la norme
 - b. Sinon, la DNA signera la norme se basant sur une évaluation fournie par l'organisateur
2. La norme est pour un arbitre adjoint :
 - a. Si l'arbitre principal détient un titre de niveau supérieur ou égal à la norme visée, c'est lui qui rédige la norme
 - b. Sinon, Si l'organisateur est OI, c'est lui qui signera la norme
 - c. Sinon, la DNA signera la norme se basant sur une évaluation fournie par l'organisateur

Exemple : Mon adjoint, Arbitre FIDE, a besoin d'une norme d'Arbitre International alors que je suis moi-même Arbitre FIDE et l'organisateur non titré par la FIDE. Je sollicite la DNA pour valider la norme. *En toute logique, je serais moi-même également en position de solliciter une norme d'AI ...*

2.2.c *Quand demander une norme d'arbitre ?*

Une norme d'arbitre en tournoi atteste des capacités pratiques démontrées par l'arbitre. Il est primordial de la demander **avant le début du tournoi**. Cela permet à l'arbitre principal (respectivement à l'organisateur ou à la DNA) de se mettre en position pour évaluer le candidat et ensuite fournir des commentaires pertinents sur son comportement et ses compétences en tant qu'arbitre.

A compter du 1^{er} septembre 2018, seules les normes délivrées au cours du tournoi par l'arbitre principal (ou au moment du rapport technique lorsqu'elles sont signées par la DNA) seront archivées et prises en compte pour les dossiers d'arbitres auprès de la FIDE.

Transition 2018 :

Les pratiques ayant différé par le passé (rédaction et signature de norme a posteriori par la DNA, parfois très longtemps après le tournoi), la DNA souhaite laisser la possibilité de se mettre en conformité aux arbitres n'ayant pas fait leur demande de norme au bon moment, lors du tournoi. Ainsi, les arbitres FIDE sollicitant une norme d'AI ou les AFO2 (ayant déjà obtenu leur norme théorique en stage FIDE) sollicitant une norme d'AF pour des tournois antérieurs au 1^{er} septembre 2018 ont jusqu'au 1^{er} décembre 2018 pour demander les normes manquantes. Ces demandes sont à adresser, conformément au paragraphe précédent, soit à l'arbitre principal, soit à la DNA (avec commentaires de l'organisateur), selon le contexte du tournoi concerné.

2.2.d *Comment évaluer un candidat à la norme ?*

Les titres d'Arbitre FIDE et Arbitre International constituent l'élite du corps arbitral. Il est primordial que les arbitres principaux délivrant des normes à leurs collègues aient bien conscience de leur responsabilité au moment de signer le document. Lors du tournoi évalué, l'arbitre principal aura le rôle de tuteur du candidat.

La DNA demande aux arbitres principaux de se comporter avec bienveillance envers leurs candidats, mais d'être exigeants sur le niveau attendu pour valider une norme. Il vaut mieux, dans une démarche constructive, remettre une norme « invalide », bien documentée dans les commentaires et accompagnée d'explications orales utiles, pointant les axes de progrès d'un candidat ayant des lacunes, plutôt que de donner une norme « valide » de complaisance, qui ne permettrait pas au candidat de comprendre les domaines où il ne serait pas encore au niveau attendu.

Les domaines techniques à évaluer sont, notamment :

- Les règles du jeu : connaissance pointue, application appropriée sur le terrain. Sur une « erreur d'arbitrage », chercher à comprendre s'il s'agit de lacune sur la compréhension des règles ou bien un manque d'expérience pratique, pour ensuite aider le candidat à progresser.
- L'utilisation du logiciel d'appariement : autonomie, efficacité.
- Les règlements liés aux titres de la FIDE et au classement Elo : maîtrise des mécanismes, autonomie dans la recherche et vérification de norme, dans l'envoi des documents.
- Le calcul des prix : application correcte des règles, rapidité, vérification.

Les domaines organisationnels et comportementaux à évaluer sont, notamment :

- La préparation du règlement intérieur, en collaboration avec l'organisateur.
- La gestion du pointage, des appariements et des résultats.
- Le contact avec les joueurs, autres arbitres et organisateurs.
- La ponctualité et la gestion du temps.

- La capacité à gérer les incidents et les conflits.
- La rigueur dans l'accomplissement des tâches d'arbitre.

2.2.e Remplir les documents, en pratique

Lorsqu'un candidat a besoin de norme d'arbitre, on lui remettra un formulaire FA1 (arbitre FIDE) ou IA1 (arbitre international) qui représente la norme et un formulaire IT3 qui contient les informations récapitulatives du tournoi.

- Remplir un formulaire FA1/IA1 (il est préférable de le remplir en anglais)
Ci-dessous en bleu l'explication du remplissage des champs du formulaire.

International Arbiter Norm Report Form

IA1

arbiter's last name: NOM	first name: Prénom	code (if any): Code FIDE
date of birth: date naiss.	place of birth: Lieu de naissance (Pays)	federation: Pays arbitre
federation, where event took place: Pays Tournoi		name of event: Nom du tournoi
dates: Dates Début - Fin	venue: Lieu du tournoi	type of event: SS ou RR*
number of players: Joueurs	number of FIDE Rated players: Joueurs FIDE	number of rounds: Rondes
number of federations represented: Nombre de fédérations		

Confidential Report: (Comments of Chief Arbiter, failing that Organizer)

These should refer to the Arbiter's knowledge of the Laws, the Pairing Rules used and other regulations. Also his/her objectivity, ability to cope with any incidents that arose and consideration for the protection of players from disturbance and distraction.

Commentaires (en anglais) sur l'évaluation du candidat lors du tournoi.

Recommendation: (Delete one of the following statements).

The Arbiter's performance

(1) was of the required standard for a International Arbiter.

~~(2) was fairly good but s/he still needs to gain more experience.~~

Name Prénom NOM	Signature
Position Chief Arbiter	Federation FRA Date: date du jour
Name of Authenticating Federation official: LAISSER BLANC	
Signature LAISSER BLANC	Date: LAISSER BLANC

The organizer is responsible for providing the above certificate to each Arbiter who in the opinion of the Chief Arbiter has qualified for an international FIDE Arbiter norm and who requests it before the end of the tournament. If the certificate is for the Chief Arbiter it should be based on the judgment of a previously authorized official who should, if possible, be an International Arbiter, failing that a FIDE Arbiter.

When applying for the IA title, the applicant's federation must attach to this form the Tournament Report form (IT3) and a copy of any appeals decisions.

* Type of event : **SS** pour système suisse ; **RR** pour toutes rondes ; **Team** pour équipe

Concernant l'option « recommandation » :

- Si le candidat a démontré les compétences pour le titre visé, rayer (2) comme dans l'exemple ci-dessus et commenter les points marquants
- Si le candidat a besoin de plus d'expérience pour prétendre au titre visé, rayer (1) et préciser les domaines à travailler dans le commentaire

- Remplir un formulaire IT3 :

TOURNAMENT REPORT FORM

IT3

Federation Pays tournoi		Name of Tournament Nom du tournoi							
Country and Place of Tournament Pays et lieu du tournoi						Starting date Date de début		Ending date Date de fin	
Organizer of the Tournament Organisateur du tournoi									
Contact Information (Address, phone, fax, E-mail) of the person responsible for information: Nom de l'association									
Adresse									
Nom de la personne référente									
Numéro de téléphone & e-mail									
Number of Rounds Nombre de rondes			Schedule (number of rounds/day) Nombre de rondes par jour				Rate(s) of play Cadence		
Tournament Type Type de tournoi			Pairing System of a Swiss System Tournaments FIDE						
			Manual <input type="radio"/> Person responsible						
			Computerized <input checked="" type="checkbox"/> Program used PAPI						
Special Remarks (exception in pairing, restart option,) Toute remarque pertinente au regard des appariements (exceptions etc.)									
Eventuellement la liste des normes distribuées									
Type	Number	Number of Feds	Host Fed. players	Other Fed players	Type	Number	Number of Feds	Host Fed. players	Other Fed players
Rated	115	21	53	62	Unrated	17	3	15	2
GM	6	5	0	6	WGM	4	4	0	4
IM	8	7	2	6	WIM	2	2	0	2
FM	17	10	4	13	WFM	0	0	0	0
Chief Arbiter and contact information for Chief Arbiter (Address, phone, fax, E-mail): Nom de l'arbitre principal avec son titre et son code FIDE									
Email & téléphone									
Deputy Chief Arbiter		Nom de l'arbitre principal adjoint avec son titre et son code FIDE							
Arbiter		Nom de l'arbitre 3 avec son titre et son code FIDE							
Arbiter		Nom de l'arbitre 4 avec son titre et son code FIDE							
Arbiter		Nom de l'arbitre 5 avec son titre et son code FIDE							
Arbiter		Nom de l'arbitre 6 avec son titre et son code FIDE							

Le tableau du milieu avec les nombres contient les statistiques du tournoi :

- Rated : nombre de joueurs classés
- Unrated : nombre de joueurs non classés
- Number of Feds : nombre de fédérations
- Host Fed. players : nombre de joueurs de la fédération organisatrice
- Other Fed. players : nombre de joueurs d'autres fédérations

Si le logiciel d'appariement utilisé ne génère pas automatiquement l'IT3, il faut effectuer les décomptes des nombres de joueurs et les inscrire manuellement dans les cases appropriées.

Exemple : dans le tournoi utilisé, il y a 132 joueurs, dont 115 joueurs classés et 17 joueurs non classés. Les joueurs classés représentent 21 fédérations, parmi eux 53 sont des « locaux » et 62 des joueurs provenant d'autres fédérations. Parmi eux, 6 sont GM, 4 WGM, etc.

2.2.f *Que faire en fin de tournoi ?*

Le FA1/IA1 doit être signé par l'arbitre principal (respectivement l'organisateur international ou la DNA) et contresigné par la FFE (DNA ou *Rating Officer*). L'IT3 n'a pas besoin d'être signé.

Dans tous les cas, les dossiers sont gérés électroniquement et les éléments seront exclusivement à transmettre **sous forme de documents PDF** avec le rapport technique du tournoi, au Directeur des Titres de la DNA.

ATTENTION – si la norme concerne un arbitre adjoint, il faut que l'arbitre principal adresse, dès la fin du tournoi, un e-mail au *rating officer* de la FFE, Erick Mouret erick.mouret@echecs.asso.fr, afin de demander l'ajout de l'arbitre concerné dans le rapport envoyé à la FIDE, car seul l'arbitre principal apparaît par défaut.

3. Dossiers de demande de titre international

Une fois obtenu le nombre suffisant de normes d'arbitre, il faut compléter un dossier de demande de titre qui sera examiné par la commission des arbitres de la FIDE, dans le but de valider le titre du candidat.

Au préalable, le candidat aura préparé son dossier pour évaluation par la DNA. Nous partons du principe que l'arbitre avait déjà fait parvenir ses formulaires FA1/IA1 et IT3 à l'issue de chaque tournoi concerné et qu'ils ont été archivés par la DNA. Il faut donc compléter le formulaire de demande de titre FA2 pour le titre d'AF ou IA2 pour le titre d'AI.

3.1. Formulaire FA2/IA2

The French Chess federation herewith applies for the title of FIDE Arbiter for

last name NOM	first name Prénom	code (if any) Code FIDE
date of birth Date naiss.	place of birth Lieu de naissance (Pays)	Federation FRA
Address: Adresse postale		
Tel. Téléphone	Fax.	e-mail address: Adresse e-mail

The candidate possesses an exact knowledge of the Laws of Chess and other FIDE regulations to be observed in chess competitions.

He (She) speaks the following languages (this must include sufficient knowledge of at least one official FIDE Language)

Lister les langues parlées par le candidat _____

The candidate has worked as Chief or Deputy Arbiter in the following four competitions (which must be of at least two different types. The application must also be submitted not later than the second FIDE Congress after the date of the latest event listed). The undersigned encloses, for each competition, a FIDE Arbiter Norm Report Form (FA1), which is signed by an appropriate qualified person, who should, if possible, be an International Arbiter, failing that a FIDE Arbiter.

1. Event Nom du tournoi 1	Dates Date début - fin
Location Lieu du tournoi 1	Date included in FIDE Rating List Date liste FIDE
Type of event Type du tournoi 1 (idem IT3)	

2. Event Nom du tournoi 2	Dates Date début - fin
Location Lieu du tournoi 2	Date included in FIDE Rating List Date liste FIDE
Type of event Type du tournoi 2 (idem IT3)	

3. Event Nom du tournoi 3	Dates Date début - fin
Location Lieu du tournoi 3	Date included in FIDE Rating List Date liste FIDE
Type of event Type du tournoi 3 (idem IT3)	

4. Event Nom du tournoi 4	Dates Date début - fin
Location Lieu du tournoi 4	Date included in FIDE Rating List Date liste FIDE
Type of event Type du tournoi 4 (idem IT3)	

Suitable examination passed if necessary **Date et lieu du stage FIDE** _____

In his (her) activity as an Arbiter s/he has shown at all times absolute objectivity.

Name of Federation official **LAISSER BLANC** date **LAISSER BLANC**

Signature _____

Les formulaires FA2 et IA2 sont « identiques » (seul les codes FA1 et FA2 sont remplacés par IA1 et IA2), mais la façon de les remplir diffère :

- Pour le FA2, il faut lister 3 tournois (en bleu) et le stage FIDE (en bas)
- Pour l'IA2, il faut lister 4 tournois (en bleu et rouge), mais pas de stage FIDE

3.2. Comment sélectionner ses normes pour un dossier valable ?

ATTENTION ! Toute la difficulté du montage du dossier d'Arbitre FIDE ou International tient dans le fait que les normes présentées peuvent très bien être valables individuellement, alors qu'elles rendraient le dossier non valable une fois groupées.

Il est de la responsabilité du candidat de présenter un dossier complet et valable selon la dernière version en vigueur des règlements de la FIDE. En soi, ne pas préparer son dossier de manière complète et valable constitue une lacune quant au niveau de rigueur et d'autonomie attendu de la part d'un arbitre d'élite et peut justifier un refus de présenter le dossier à la FIDE. La DNA aidera à répondre aux interrogations des candidats, mais son rôle n'est pas de corriger un dossier mal préparé.

Le texte de référence (en anglais) se trouve sur le site de la FIDE :

<http://www.fide.com/fide/handbook.html?id=41&view=category>

La traduction en français se trouve dans le livre de l'arbitre, chapitre 5, en téléchargement sur le site fédéral :

<http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=5>

Au 1^{er} septembre 2018, voici une liste de conditions à respecter pour la constitution des dossiers, fréquemment rencontrées pour les dossiers d'arbitres français. Celle-ci ne dispense pas de se baser sur le texte officiel pour vérifier le cas particulier de son dossier :

3.2.a *Quel que soit le titre*

Les formats de tournois peuvent être :

- Système Suisse : SS ou Swiss
- Toutes Rondes : RR ou Round Robin
- Autre : Other (coupe ou Molter par exemple)

Un dossier d'arbitre doit contenir **obligatoirement 2 formats différents** (SS et RR en général). Pour ce critère, un tournoi par équipe est également considéré comme un format.

Cependant, il est toléré de ne présenter que des tournois au système suisse, pourvu qu'au moins l'un d'entre eux se joue en 7 rondes ou plus et qu'il rassemble au moins 100 joueurs, dont au moins 30% de classés FIDE.

Dates à respecter :

- Toutes les normes doivent être comprises dans une période de 6 ans maximum
- Le dossier doit être transmis au plus tard au 2^{ème} Congrès de la FIDE suivant la dernière norme

3.2.b Pour le titre d'Arbitre FIDE

Minima de participation pour une norme valable :

- En toute ronde : minimum 10 joueurs
- En toute ronde aller-retour : minimum 6 joueurs
- En système suisse : minimum 20 joueurs

Rapide et Blitz :

1 norme maximum en tournoi Rapide ou Blitz homologué FIDE, avec 9 rondes et au moins 30 joueurs.

Nombre de rondes :

Au moins 7 rondes dans chaque tournoi. Il est néanmoins possible d'inclure au maximum un tournoi avec 5 ou 6 rondes.

Dates à respecter :

La norme issue du stage FIDE est valable seulement 4 ans

3.2.c Pour le titre d'Arbitre International

Langues & compétences extra échiquiennes :

- Pratique de l'anglais obligatoire à un niveau suffisant pour soutenir une conversation.
- Connaissance des termes échiquiens dans les autres langues de la FIDE
- Maîtrise d'au moins un logiciel d'appariement, traitement de texte, tableur et e-mail

Tournois acceptés :

- Championnat national individuel (maximum 2 normes)
- Compétitions FIDE officielles (championnat du monde, olympiades etc.)
- Tournois à possibilité de normes (GM, IM, GMF, MIF)
- Championnat du monde ou continental de Rapide & Blitz (maximum 1 norme)

Nombre de rondes :

Possibilité de normes dans chaque tournoi (soit un minimum de 9 rondes). Il est néanmoins possible d'inclure au maximum un tournoi en 7 rondes tel que décrit en 3.2.a ci-dessus.

Normes :

Pour un dossier d'AI, les normes doivent être :

- Obtenues après l'octroi du titre d'AF par la FIDE
- Délivrées par au moins 2 arbitres différents

3.3. Procédure de dépôt de dossier

Un dossier complet d'Arbitre FIDE contient 1 FA2, 3 FA1 et 3 IT3.

Un dossier complet d'Arbitre International contient 1 IA2, 4 IA1 et 4 IT3.

Comme vu au §2 ci-dessus, les FA1/IA1 et IT3 ont dû être transmis au moment du tournoi. Ensuite, le Directeur des Titres de la DNA est chargé de les faire valider par le DNA ou le *rating officer* de la FFE.

Au moment de présenter son dossier, le candidat doit donc remplir le FA2/IA2 et le transmettre au format PDF au Directeur des Titres.

Il accompagnera cet envoi :

- Des commentaires utiles pour identifier :
 - Les cas d'exception (exemple : uniquement des tournois au système suisse, mais le tournoi 3 est compatible ; un tournoi en 7 rondes pour un dossier d'AI, etc.).
 - Les normes de tournois rapides.
 - Les différents signataires pour un dossier d'AI.
- De son CV d'arbitre et motivations dans l'arbitrage au niveau élite.
- Du montant des droits de changement de niveau de licence (voir paiement ci-dessous).

Ces éléments permettront à la DNA de traiter de manière plus fluide les dossiers de demande de titres et comprendre le positionnement des candidats dans leur carrière d'arbitre.

3.4. Paiement des droits à la FIDE

Deux éléments sont facturés par la FIDE à la FFE : la demande de titre et le changement de niveau de licence d'arbitre.

3.4.a *La demande de titre*

La demande de titre (50 € pour un Arbitre FIDE et 100 € pour un Arbitre International) est prise en charge par la FFE.

Le tarif standard est appliqué pour les dossiers transmis au moins 60 jours avant la réunion validant les titres (congrès, réunion de bureau ou autre). Au-delà de ce délai, les tarifs sont majorés (de 50% à 100% selon le cas).

S'il n'y a pas d'impératif particulier pour « présenter par obligation » un dossier (dossier non valable si présenté plus tard ou besoin impératif du titre pour officier en tournoi), la FFE privilégiera l'envoi pour la prochaine échéance, au tarif standard.

3.4.b *Le changement de niveau de licence*

L'obtention d'un nouveau titre implique un changement au niveau du montant dû à la FIDE pour la licence d'arbitre. La FIDE réclame donc la différence entre le montant demandé pour le statut précédent et le montant demandé pour le statut actuel. Les montants concernés sont listés au §1.2 du présent guide. Le candidat, au moment du dépôt de son dossier auprès du Directeur des Titres de la DNA, doit s'acquitter de ce montant en adressant son paiement à la FFE. Ceci peut s'effectuer de 2 manières :

- Soit par virement bancaire (pour les détails, prendre contact avec Laetitia Chollet laetitia.chollet@echecs.asso.fr)
- Soit par chèque à l'ordre de la FFE, adressé au siège fédéral, à l'attention de Laetitia Chollet, avec toutes informations utiles pour identifier le paiement

Dans les 2 cas, il est primordial de bien identifier le paiement, pour faciliter la gestion comptable.

Exemples de calculs de droits :

- Un arbitre fédéral ayant préalablement cotisé 20 € obtient son titre FIDE (d'office en catégorie D). Il doit accompagner sa demande de titre d'un montant de 60 € (80 € – 20 €).
- Un AF de catégorie D passe en catégorie C (voir paragraphe 4. pour les explications). Il avait préalablement cotisé 80 €. Son changement de catégorie sera facturé 40 € (120 € – 80 €).
- Un AF de catégorie C passe AI sans changer de catégorie. Il avait préalablement cotisé 120 €. Il doit donc accompagner sa demande de titre d'un montant de 40 € (160 € – 120 €).

4. Changement de catégorie d'arbitre auprès de la FIDE

Les arbitres FIDE et internationaux sont catégorisés en fonction de leur expérience en tournoi. L'effet pratique d'appartenir à une catégorie plutôt qu'à une autre pour être sélectionné dans les compétitions officielles de la FIDE restant à démontrer ; ainsi que le coût induit (300 € pour un IA de catégorie A), la DNA n'a pour l'instant jamais engagé de campagne massive pour encourager les arbitres français à élever leur catégorie au maximum relatif au cursus de chacun. Néanmoins, les arbitres français souhaitant changer de catégorie peuvent en faire la demande auprès du directeur des titres (voir la procédure ci-dessous).

4.1. Explication des catégories

4.1.a Catégorie D

- C'est le premier niveau. Tous les nouveaux Arbitres FIDE et Arbitres Internationaux n'ayant pas demandé à changer de catégorie sont 'D'.

4.1.b Catégorie C

- Il faut être AF ou AI depuis au moins 5 ans
- Dans les 5 dernières années, il faut avoir officié dans au moins 2 événements, en tant que :
 - Arbitre principal ou principal-adjoint dans un championnat continental « mineur » listé au calendrier officiel de la FIDE.
 - Arbitre principal ou principal-adjoint dans un tournoi homologué FIDE avec plus de 150 joueurs.
 - Arbitre de secteur dans un championnat du monde des jeunes ou scolaire.
 - Arbitre (de match) au tournoi des Candidats, à la Coupe du Monde, au championnat du monde par équipe ou en Grand Prix de la FIDE.

4.1.c Catégorie B

- Il faut être AI depuis au moins 5 ans
- Dans les 5 dernières années, il faut avoir officié dans au moins 2 événements, en tant que :
 - Arbitre principal ou principal-adjoint dans un championnat continental « majeur » (championnat individuel adultes ou jeunes, par équipe, par équipe de clubs).
 - Arbitre principal ou principal-adjoint dans un championnat mondial « mineur » listé au calendrier officiel de la FIDE.
 - Arbitre principal ou principal-adjoint dans un tournoi fermé à plus de 2600 de moyenne (2400 pour un tournoi fermé féminin).
 - Arbitre de secteur aux Olympiades
- Autrement, il est possible d'utiliser 5 expériences de niveau C, pourvu de présenter :
 - Au moins 2 types de tournois.
 - Au moins 3 tournois avec au moins 5 joueurs titrés.

4.1.d Catégorie A

- Il faut être AI depuis au moins 5 ans
- Dans les 5 dernières années, il faut avoir officié dans au moins 2 événements, en tant que :
 - Arbitre principal ou principal-adjoint dans un championnat mondial « majeur » (Olympiade, Championnat du Monde, Coupe du Monde, championnat du monde par équipe, championnat du monde des jeunes)
- Autrement, il est possible d'utiliser 5 expériences de niveau B, pourvu de présenter au moins 2 types de tournois.

4.2. Procédure

Les arbitres souhaitant changer de catégorie doivent adresser au Directeur des Titres de la DNA leur dossier, contenant la catégorie ciblée ainsi que la liste des tournois à faire valoir, en précisant, pour chacun, le critère auquel il correspond.

Les demandes de changement de catégorie devront être accompagnées du règlement du montant correspondant au changement de niveau de licence. Le mode de fonctionnement est identique à ce qui est pratiqué pour une demande de titre (voir §3.4.b pour les détails).

5. Arbitrage de compétitions officielles à l'étranger

La procédure de sélection des arbitres dans les compétitions officielles de la FIDE ou de l'ECU (European Chess Union) consiste généralement à envoyer les candidatures par voie officielle, de la part de la fédération demandeuse à l'organisateur du tournoi.

L'ambition de la DNA est de se positionner de manière plus proactive, pour proposer la candidature d'arbitres français dans les championnats internationaux, via des appels à candidature sur le site fédéral, comme cela a été fait pour les Olympiades de Batumi 2018. La sélection des candidats à proposer par la FFE se fera en prenant en compte leur cursus (expérience en championnat de France adultes ou jeunes) et de leur implication dans le développement du secteur de l'arbitrage à la FFE.